



Alternance & Initiatives citoyennes  
de gauche & écologistes

## Lettre d'information AIMEyLAN n°3

Rassemblement citoyen de gauche,  
de l'écologie et du centre  
Groupe au conseil municipal de Meylan

**Cette troisième édition de la lettre des élus d'AIMEyLAN rend compte du conseil municipal du 15 septembre 2014.**

En ce début de mandat, nous assistons à la mise en place d'une politique qui n'avait pas été annoncée dans la campagne par la majorité sortante; augmentation des tarifs municipaux de 15%, baisse des subventions aux associations de 10%, abandon et fermeture probable de la MIE (maison de l'initiative et de l'emploi), abandon de la politique de soutien à l'Hexagone... C'est un déni de démocratie. Cela rappelle les pratiques de 2008, fermeture de la crèche associative des Pitchounets, fermeture de la piscine des Ayguinards.

Les points importants du conseil :

**Présentation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** par Mme Hélène VIARD-GAUDIN  
(PowerPoint disponible)

### Délibération 5. **Convention cadre multi-partenariat, pluriannuelle 2014 - 2016 HEXAGONE Scène Nationale Arts Sciences – Meylan**

Depuis de nombreuses années les instances culturelles nationales s'interrogent sur la présence de deux scènes nationales sur l'agglomération grenobloise. L'Hexagone a recentré depuis plusieurs années ses activités autour de la thématique Arts et Sciences. Sous l'impulsion conjointe du Ministère de la Culture et du Directeur, une réflexion a été lancée en 2012 en vue d'une évolution de l'Hexagone en Centre National Arts Sciences, structure inédite en France. Une convention présente les grands axes de ce projet et les actions qui seront développées pendant les trois années à venir pour assurer la transition.

A la demande légitime de savoir comment la majorité allait intégrer cette action dans une politique culturelle communale, les réponses ont démontré l'absence d'une vision globale de la municipalité. Au cours de la discussion, une fois de plus, impossible d'avoir des chiffres précis sur la contribution communale : en intégrant les chiffres annoncés en séance par les différents élus de la majorité (subventions, mises à disposition...) cette contribution pour 2014 varie de 775 k€ à 1 M€ !

Pour 2015 il est apparu que l'Etat proposait un effort financier remarquable dans le contexte actuel (de 275 k€ à 442 k€), l'Hexagone devant en effet à la fois assumer son rôle actuel et préparer sa future mission (Centre National Arts Sciences). Dans le même temps la commune va diminuer sa contribution de 10 %. Au moment où le partenaire principal joue le jeu, la position de la commune risque de décourager les autres partenaires potentiels.

### Délibération 8. **Convention entre la commune de Meylan, le Préfet de l'Isère et le Recteur de l'académie de Grenoble établissant le Projet Educatif Territorial de la Ville de Meylan (PEDT)**

Grâce aux interventions du groupe AIMEyLAN, le calendrier de la décision a été clairement rappelé.

1. pas de mise en place à la rentrée 2013 pour se donner un an pour construire le projet.
2. De mai 2013 à janvier 2014 co-construction du projet avec les différents partenaires : le temps d'apprentissage sera allégé de 45 minutes par jour et reporté le mercredi matin afin de favoriser la réussite des enfants.
3. Janvier 2014 le PEDT est validé par le directeur académique.
4. Juin 2014, suite au décret « Hamon » (« le recteur d'académie peut autoriser à titre expérimental, pour une durée de trois ans, ... des adaptations à l'organisation de la semaine

scolaire »), la mairie perd de vue l'intérêt des enfants et change tout, en décidant de libérer une demi journée complète : le jeudi après midi .

Même si Lyon et Marseille sont sur la même stratégie d'utilisation du décret « Hamon », on comprend mal la logique des instances académiques de l'accepter pour Meylan alors que le plan était bouclé. Cette remise en cause du PEDT se fait au détriment de l'intérêt des enfants et les parents s'en rendent déjà compte.

En outre, les inscriptions aux activités ont démontré un manque d'organisation criant et s'il y a eu des ratés, c'est la faute « des parents inquiets et indisciplinés » d'après Mme Catherine ALLEMAND-DAMOND.

Finalement deux ans de préparation n'auront pas suffi à la majorité pour bien organiser ce nouveau service alors que nous possédons des ressources (humaines, patrimoniales, associatives...) de qualité...

D'autre part, les élus d'opposition tiennent à faire remarquer que le fonctionnement du comité de pilotage a été pour le moins chaotique par manque de règles de fonctionnement claires. Un amendement a été proposé dans le sens d'une meilleure organisation ... et refusé.

### **Délibération 27. Approbation du rapport d'activité 2013 de la Société Publique Locale d'Aménagement "Portes du Grésivaudan-Inovaction" (SPLA).**

Cette société a pour objet la réalisation d'opérations d'aménagement ou toute opération de construction ou de réhabilitation immobilière. Sa première opération a été la rénovation d'un bâtiment sur Inovalée pour accueillir en particulier une pépinière d'entreprise le Tarmac. Sans remettre en cause la réussite indéniable de cette pépinière, les documents comptable présentent de petites erreurs (signalées au CA de Juin, mais toujours présentes), un oubli d'intégration des frais financiers...

Des évolutions sont annoncées : plusieurs communes du Grésivaudan seraient intéressées à participer à cette SPLA (invitées au prochain CA sans en prévenir les administrateurs), quid de la position de la Métro dans le cadre de la métropolisation ?

### **Vœu de M. Jean-Philippe DRILLAT**

*Utilisation du parc du Bruchet par les gens du voyage pendant l'été*

Les conseillers de la minorité, comme la majeure partie du public encore présent à cette heure tardive, sont restés abasourdis par ce vœu. Après des déclarations qui s'apparentent pleinement à des propos racistes, le texte tape sur le procureur, sur le préfet, sur le député, sur la ministre (on se demande pourquoi), sur la Métro. Les conseillers de la minorité ont essayé de faire retirer ce qui était choquant dans ce texte et garder la seule dernière phrase qui demande une organisation concertée au sein de la métro pour mieux accueillir les gens du voyage. Peine perdue le texte a été approuvé en l'état.

### **Question de Mélina HERENGER**

*Où sont passés les 880 k€ de vente des terrains de Malacher Sud ?*

Réponse embarrassée de Jean-Claude PEYRIN : il y aurait deux parcelles dépendant d'un budget différent et par conséquent d'un régime de TVA différent. Mais depuis avril, rien n'a été fait pour corriger cela et l'argent est bloqué en compte d'attente de trésorerie...

### **Question de Aurélie ALFONSI**

*Bilan de la rentrée ?*

Le nombre de classes est resté constant avec 10 élèves de plus sur la commune avec des fréquentations de la garderie et de la restauration comparables aux années précédentes. Pour les nouvelles activités périscolaires, il est trop tôt.

### **Question de Philippe CARDIN**

*Quid de la dissolution judiciaire de la MIE ?*

14 personnes sont menacées et une structure qui a œuvré pendant presque 20 ans pour l'emploi des jeunes risque de disparaître pour essentiellement un problème de trésorerie, Meylan ne souhaitant plus subventionner l'association d'après nos informations. La majorité a refusé de donner son positionnement.

**Prochain conseil le 3 novembre**